

Master MEEF 2nd degré Maths (Professeur des collèges et lycées)



Présentation

- **Accessible en formation continue**

Depuis la rentrée 2010 la formation aux Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, requiert un niveau bac+5. Aujourd'hui l'UPVD, dans le cadre de l'INSPE propose deux mentions de Master MEEF visant la maîtrise des savoirs disciplinaires voire pluridisciplinaires et la maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques :

- Master MEEF 1er degré
- Master MEEF 2nd degré dans 6 disciplines (Anglais/ Catalan/ Espagnol / Histoire-Géographie/ Lettres/ Mathématiques)

Les étudiant(e)s intéressé(e)s ont connaissance des réalités de l'enseignement dans le primaire ou le secondaire grâce aux stages effectués durant leur cursus. Ces stages assurent la dimension professionnelle de ce master et permettent la pratique des savoirs et du savoir-faire pendant la formation universitaire.

Enjeux

Ce master vise à former les futurs enseignants en 2 années.

La première année (M1) est consacrée essentiellement à l'acquisition des connaissances disciplinaires et à la préparation aux concours. Elle comporte une part de formation au métier, notamment autour du stage d'observation et de pratique accompagnée.

La deuxième année (M2) se fait pour les lauréats du concours sous le statut rémunéré de fonctionnaire stagiaire (avec un mi-temps d'enseignement) et une formation qui accompagne le développement des compétences professionnelles.

Savoir-faire et compétences :

Les enseignements dispensés ont donc une vocation professionnelle et s'articulent autour de quatre composantes principales :

- Des enseignements disciplinaires
- Un tronc commun permettant de créer une culture partagée par tous les futurs professeurs :

Quel que soit le degré d'enseignement auxquels ils se destinent ; il s'agira notamment d'une approche générale de la pédagogie et de la didactique, d'enseignements relatifs à la vie de l'établissement (travail en équipe, relations avec la communauté éducative, gestion de crise), etc.

- Une spécialisation en fonction du métier choisi par l'étudiant, plus particulièrement au cours de l'année de Master 2
- Des enseignements orientés vers la pratique professionnelle, avec des séances permettant de se familiariser aux situations et activités de classe et surtout de stages en établissement scolaire, qui sont dans un premier temps des stages d'observation, puis de pratique accompagnée en Master 1 et enfin des stages rémunérés et en responsabilité en Master 2 ;
 - en M1 : un stage d'observation et de pratique accompagnée
 - en M2 : un stage en alternance à mi-temps en établissement pour les reçus au concours (rémunéré à plein temps)
 - en M2 : un stage de pratique accompagnée pour les non admis au concours

Admission

Lieu(x) de la formation

- Perpignan

Stage(s)

Non

Renseignements

Responsables parcours Mathématiques
Florent NACRY

Secrétaire MEEF Mathématiques
Charlotte BARELAUD

Formation continue et Apprentissage SFC
04 30 19 81 41
sfc@univ-perp.fr

Service des études, de la vie étudiante, de l'orientation et de l'appui au handicap (SEVEOH/ BAI0) :
04 68 66 20 42
baio@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

Candidature

Modalités de candidature

Capacité d'accueil globale : 15

Capacité d'accueil plateforme candidature master 2022 : 10

Niveau

Être titulaire d'un diplôme Bac +3, mentions de licences conseillées : Mathématiques
Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

Critère d'examen des dossiers

1. Dossier rendu complet et dans les délais impartis
2. Relevé de notes
3. Lettre de motivation
4. Cohérence du parcours L- M et parcours de M2 visé

- E-candidat
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader

Modalités de recours en cas de refus à une demande de candidature en M1

- Voies de recours pour les admissions en M1

Programme

Téléchargez les maquettes pour connaître le détail des semestres



Master 1
Master 2



UPVD

**UFR Lettres et Sciences
Humaines**

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines - 52
avenue Paul Alduy - BAT Y
66860 Perpignan cedex

Source du document
<https://www.univ-perp.fr/>